

# **Dotation Nouveaux et Jeunes agriculteurs (DNJA)**

#### **REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

## Présentation du dispositif

La Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs (DNJA) est une aide permettant aux personnes âgées de 18 à 55 ans de s'installer comme chefs d'exploitations agricoles. Elle facilite l'installation de nouveaux et jeunes agriculteurs qui s'engagent dans un projet viable et agro-écologique.

## **Conditions d'attribution**

### A qui s'adresse le dispositif?

Entreprises éligibles

Sont concernés, les agriculteurs, les entreprises, les demandeurs d'emplois, les jeunes actifs, les particuliers.

Critères d'éligibilité

Pour bénéficier de la DNJA, il faut :

- être âgé d'au moins 18 ans et de moins de 41 ans au dépôt de la demande, pour les Jeunes Agriculteurs (JA),
- être âgé de 41 ans à de 55 ans au dépôt du dossier pour les Nouveaux Agriculteurs (NA),
- être détenteur d'un diplôme de minimum niveau 4 agricole, OU être détenteur d'un diplôme de minimum niveau 4 et avoir une expérience professionnelle dans le domaine de agricole de minimum 24 mois au cours des 36 derniers mois.

#### Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il?

L'aide est constituée d'une partie trésorerie pour les JA en fonction de la zone :

- 13 000 € en zone de plaine,
- 15 000 € en zone défavorisée,
- 17 000 € en zone de montagne.

Et 2 modulations possibles:

- 5 500 € dans le cadre d'une installation hors cadre familial :
- 4000 € ou 10 000 € selon les superficie en Agriculture Biologique (AB) reprises.

L'autre partie constitutive de l'aide est le volet de production pour les JA et les NA en fonction du type d'exploitation (exploitation herbivore reproducteur ou autre exploitation) et du montant d'investissement. L'aide varie de  $4\,000 \in \grave{a}\,22\,000 \in$ .



## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme

Les modalités de dépôt des demandes ainsi que les pièces à télécharger figurent sur <u>le site de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine</u>.

## **Organisme**

### **REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00